



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires

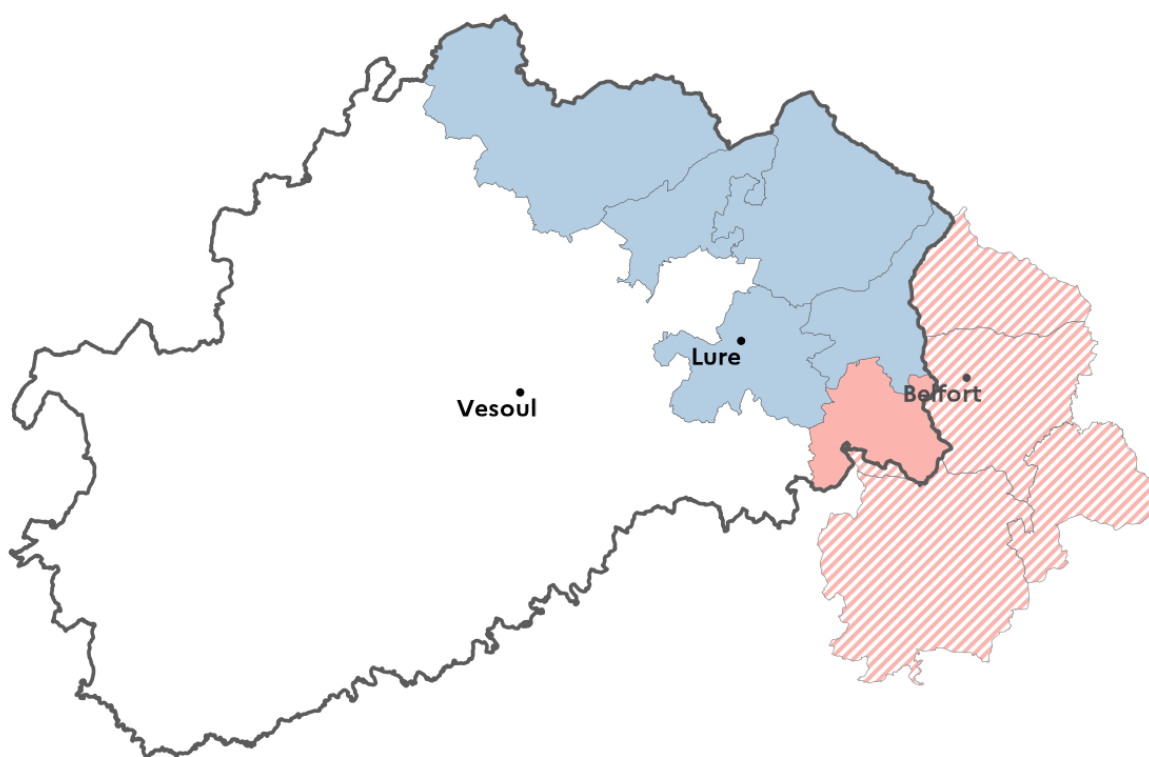
Les indicateurs clés : commerce extérieur

Territoires d'industrie - Haute-Saône

Introduction

Dans le cadre du programme Territoires d'industrie, copiloté par l'ANCT et la DGE, une première série de portraits socio-économiques territoriaux a été publiée en octobre 2024, en partenariat avec l'INSEE. Ce format se prolonge aujourd'hui par des publications thématiques, en lien avec les enjeux identifiés dans vos territoires. Ce nouveau numéro est ainsi consacré au commerce extérieur, un sujet au cœur de l'actualité économique.

Souvent analysé à l'échelle nationale, nous proposons ici un regard départemental — l'échelon le plus fin disponible — à travers une sélection d'indicateurs et d'infographies, fondés sur les statistiques établies par les Douanes.



Principaux Territoires d'Industrie du département*

- Nord Franche-Comté
- Vosges Saonoises

* Les Territoires d'Industrie adjacents comptant moins de 5 communes dans le département ont été retirés



Contexte et méthodologie

Contexte

Face aux profondes mutations du commerce mondial, l'ouverture des industries et la nature des flux commerciaux exposent les territoires à de nouvelles menaces comme à de nouvelles opportunités.

Depuis le début de l'année 2025, la montée en puissance des menaces de surtaxes douanières émanant des États-Unis a renforcé les tensions commerciales internationales. Dans ce contexte, l'incertitude s'accroît pour les industriels, qui s'interrogent de plus en plus sur leur exposition et leur dépendance aux chaînes de valeur mondiales, tant à l'importation qu'à l'exportation. Cette situation incite les acteurs économiques à diversifier leurs partenaires, sécuriser leurs approvisionnements et saisir de nouvelles opportunités de développement, afin de mieux s'adapter à un environnement commercial en recomposition.

Pourtant, la traduction territoriale de ces évolutions reste encore peu étudiée. Cette publication, fondée sur les données douanières de 2024, propose ainsi un état des lieux par département : elle met en lumière les principales activités exportatrices et importatrices, les pays partenaires les plus importants, et permet de situer chaque territoire par rapport à la moyenne nationale.

Grâce à ce nouvel éclairage, les Territoires d'industrie disposent d'un outil de lecture pour mieux comprendre leur position dans les échanges internationaux dans le contexte économique actuel.

Précisions méthodologiques

Les infographies présentées permettent d'avoir des ordres de grandeur des grands équilibres actuels, mais comportent certaines limites :

- Les données sont établies selon le lieu de dédouanement, qui ne reflète pas toujours le lieu de production. Par exemple, un bien fabriqué dans un département A peut être exporté depuis un département B. Les chiffres dépendent ainsi des chaînes logistiques mises en place en interne par les entreprises.
- De manière similaire, la présence de grandes infrastructures de transport peut introduire des biais. Par exemple, les zones industrialo-portuaires concentrent les importations d'hydrocarbures, ce qui ne signifie pas que l'usage en est fait exclusivement dans les départements correspondants.
- Enfin, l'échelle infra-départementale, notamment celle des Territoires d'industrie, n'est pas accessible à ce jour. Pour les territoires interdépartementaux, il est recommandé de consulter les fiches des différents départements concernés.

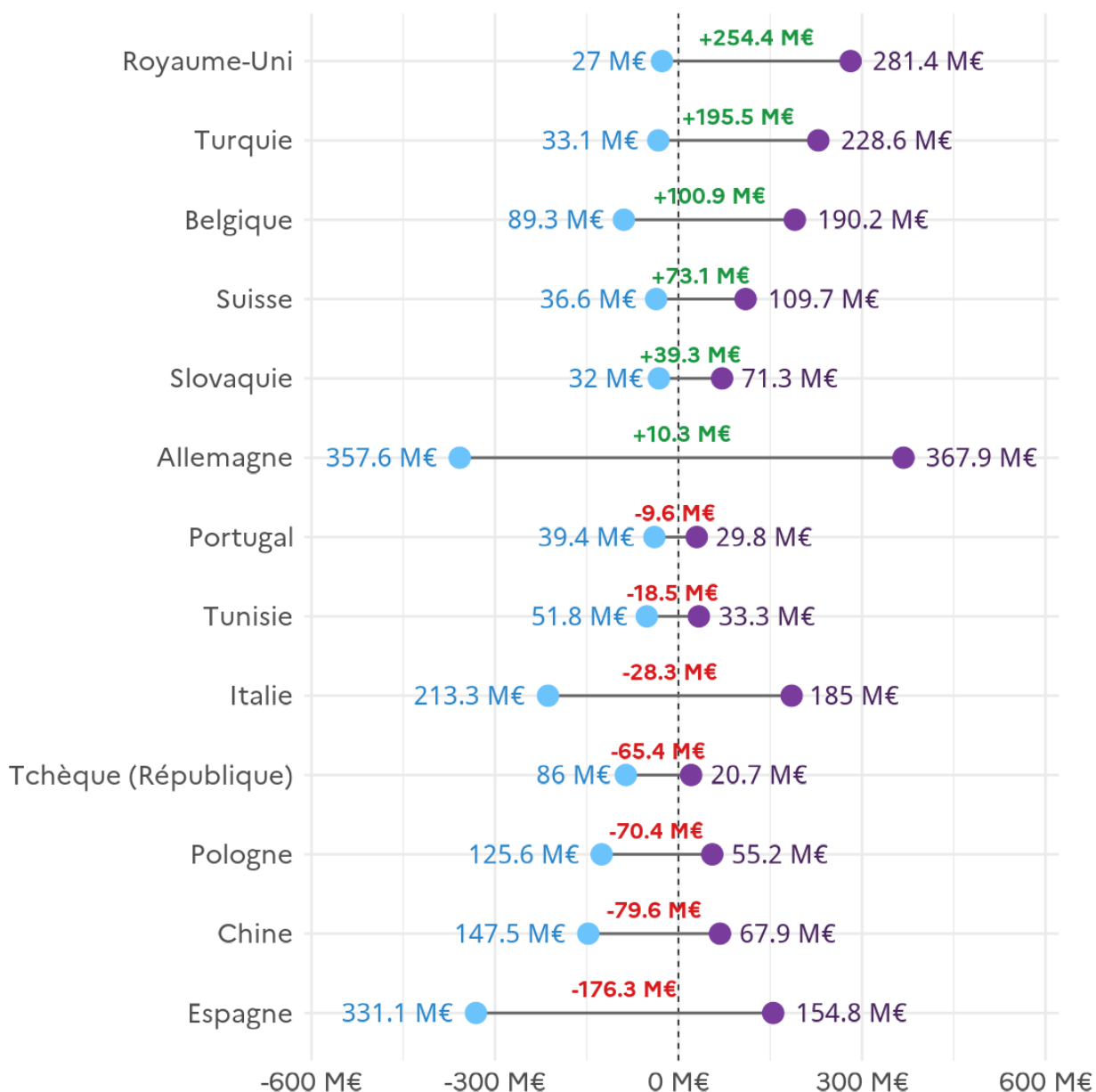
Les infographies reposent sur les données départementales et régionales du commerce extérieur pour l'année 2024, produites par la Direction générale des Douanes et Droits indirects et accessibles en open data.



Balance commerciale territoriale

Cette première infographie identifie les principaux pays concernés par des relations commerciales avec le département, en prenant en compte les principaux pays à l'import et à l'export. Cette vision d'ensemble permet d'apprécier les grands équilibres commerciaux locaux vis-à-vis de l'extérieur.

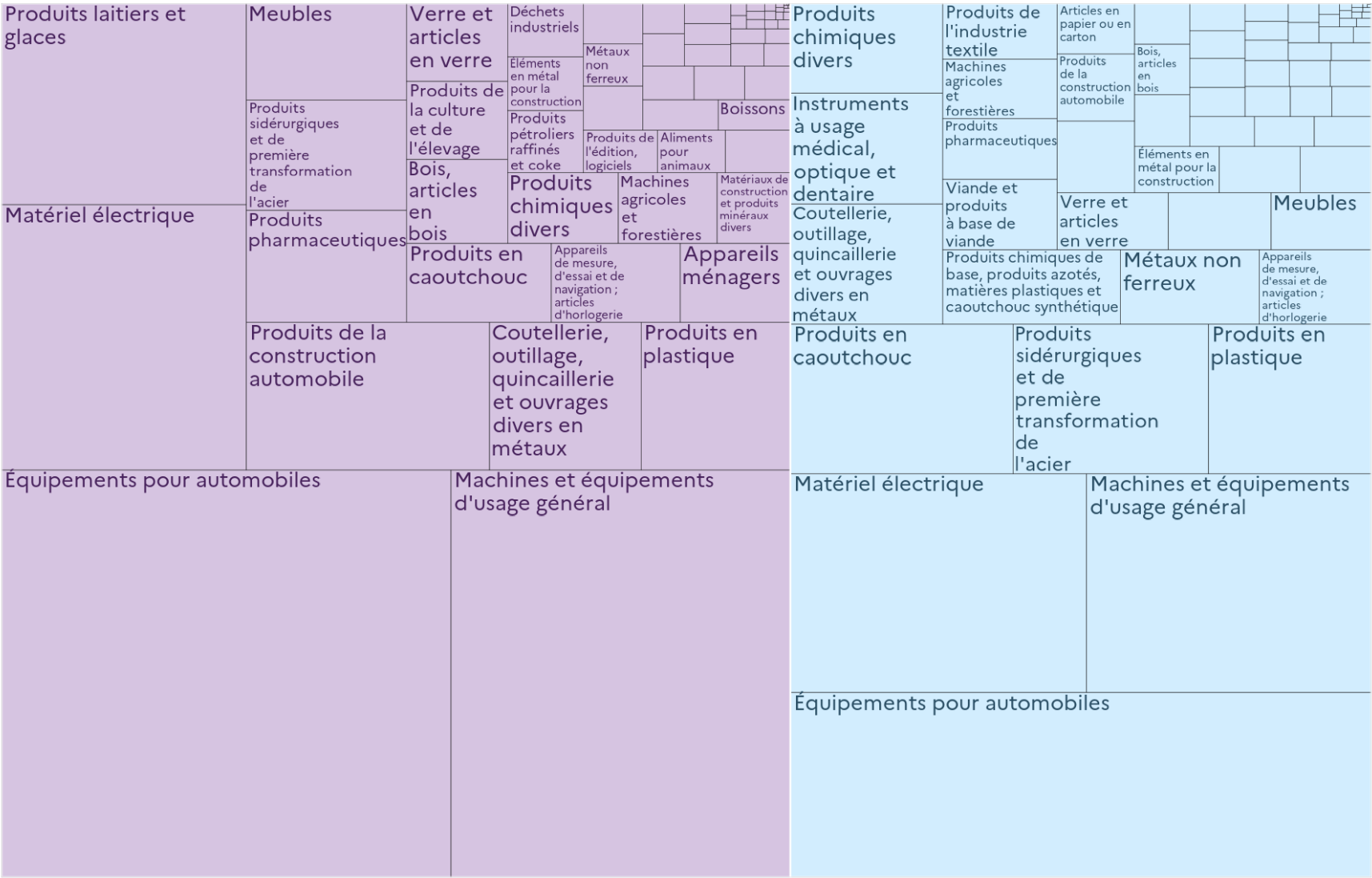
Principaux pays à l'import et à l'export, Haute-Saône (2024)



Clé de lecture : pour chaque pays, figurent à gauche le montant des importations et à droite celui des exportations. Le delta constitue la balance commerciale, indiquée en rouge ou en vert selon qu'elle est négative ou positive.

Le graphique suivant représente les principales activités concernées par les échanges commerciaux internationaux à l'échelle départementale. Figurent en bleu **les biens importés** dans le département, en violet **les biens exportés** depuis le département. L'aire des compartiments est proportionnelle à l'importance du bien concerné dans sa catégorie d'échange, ce qui permet d'identifier les principales activités concernées à l'import et à l'export, ainsi que la balance globale.

Principales activités à l'export et à l'import, Haute-Saône (2024)

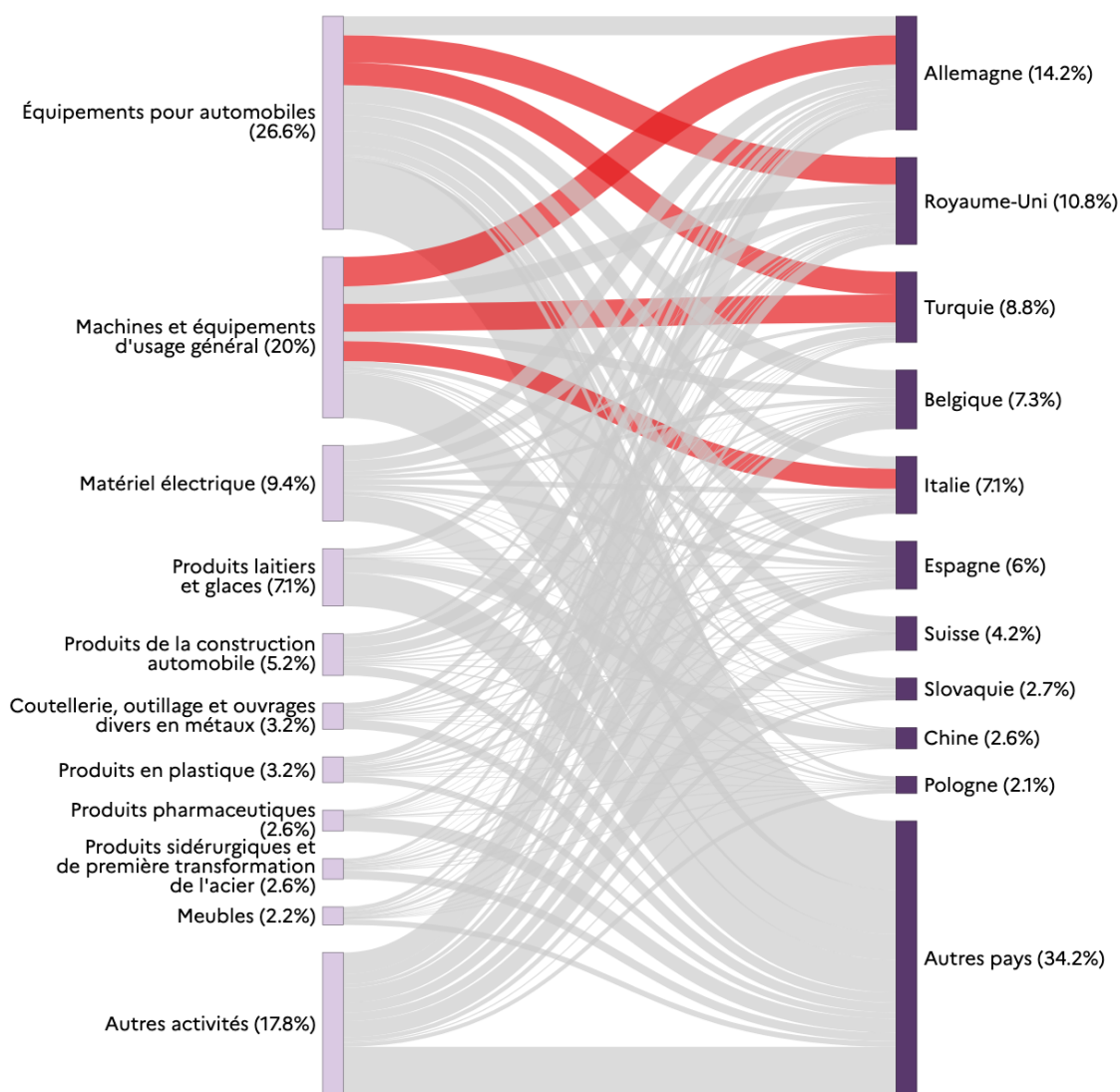




Exportations

Pour aller plus loin dans l'analyse, le graphique suivant représente les flux d'exportations (quel produit est exporté vers quel pays). Sont représentés les dix premiers biens exportés depuis le département ainsi que les dix principaux pays acheteurs. La catégorie « autres » comprend les biens et les pays au-delà de ce classement des dix premiers. Pour faciliter la lecture, les cinq principaux flux (tel produit vers telle destination) sont représentés en **rouge**.

Flux à l'export par produit et par pays, Haute-Saône (en valeur, 2024)



Total des exportations : 2 599.9 millions d'euros

soit 12.2% de la valeur exportée par la région Bourgogne - Franche-Comté

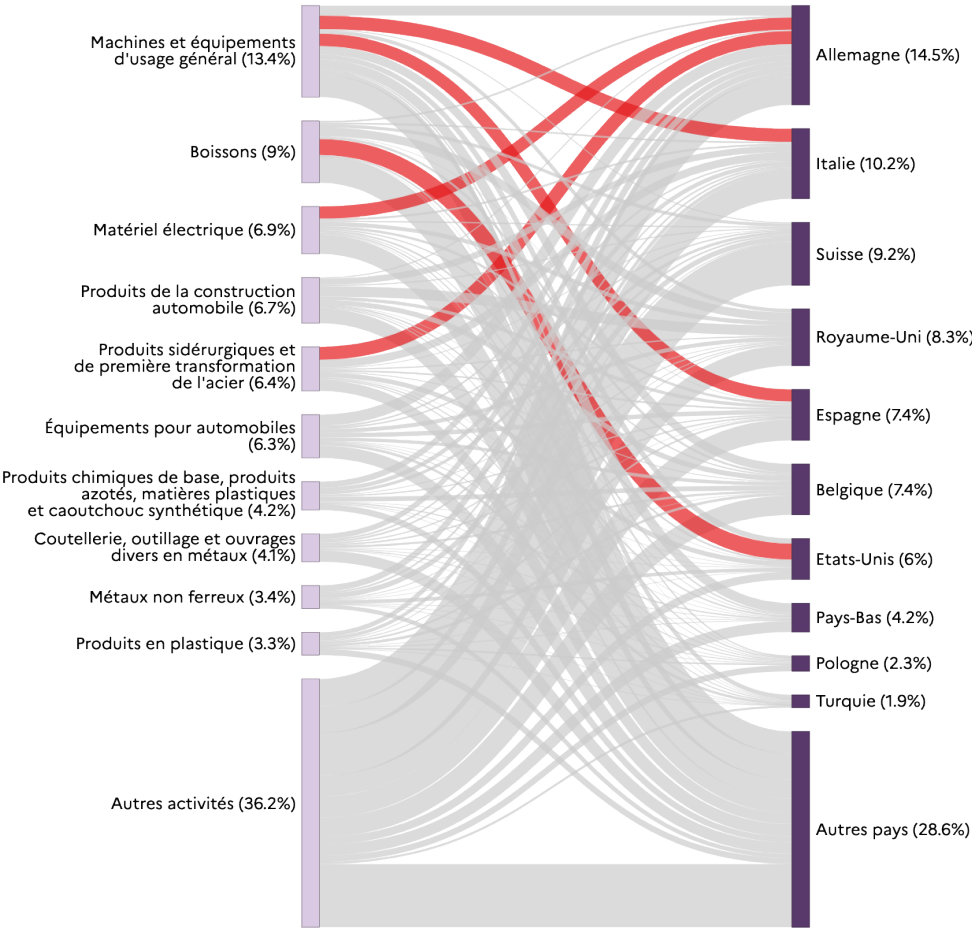
soit 0.45% de la valeur exportée au niveau national

Figurent à gauche **les principaux biens exportés** depuis le département, à droite **les pays de destination**.

La situation départementale des exportations représentée page précédente peut être comparée à celle de la région et du pays :

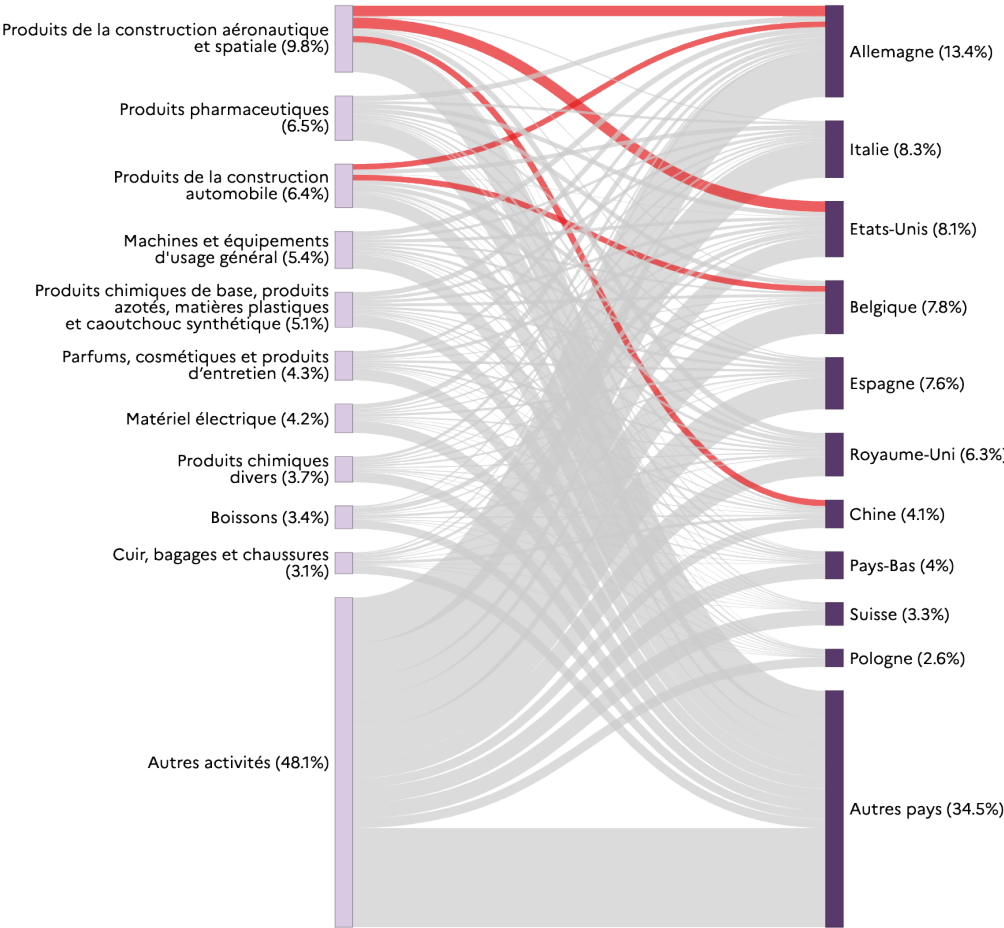
Flux à l'export, Bourgogne - Franche-Comté (en valeur, 2024)

Total des exportations : 21 323.8 millions d'euros



Flux à l'export, France entière (en valeur, 2024)

Total des exportations : 580 354.5 millions d'euros

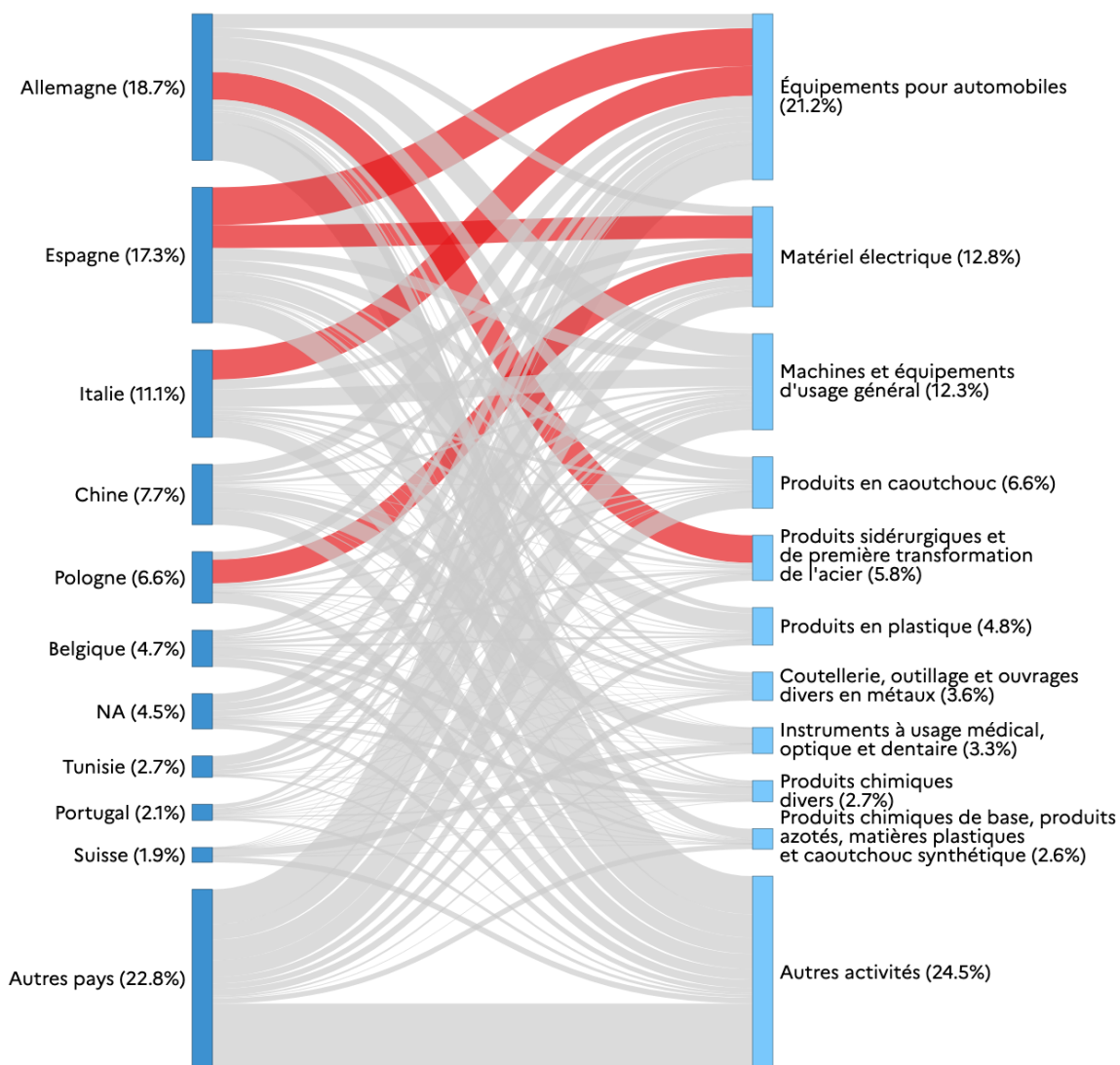




Importations

De manière similaire, le graphique suivant représente les flux d'importations (quel pays vend quel produit). Sont représentés les dix principaux pays vendeurs ainsi que les dix premiers biens importés dans le département. La catégorie « autres » comprend les pays et les biens au-delà de ce classement des dix premiers. Pour faciliter la lecture, les cinq principaux flux (telle origine pour tel produit) sont représentés en **rouge**.

Flux à l'import par pays et par produit, Haute-Saône (en valeur, 2024)



Total des importations : 1 914.4 millions d'euros

soit 9.6% de la valeur importée par la région Bourgogne - Franche-Comté

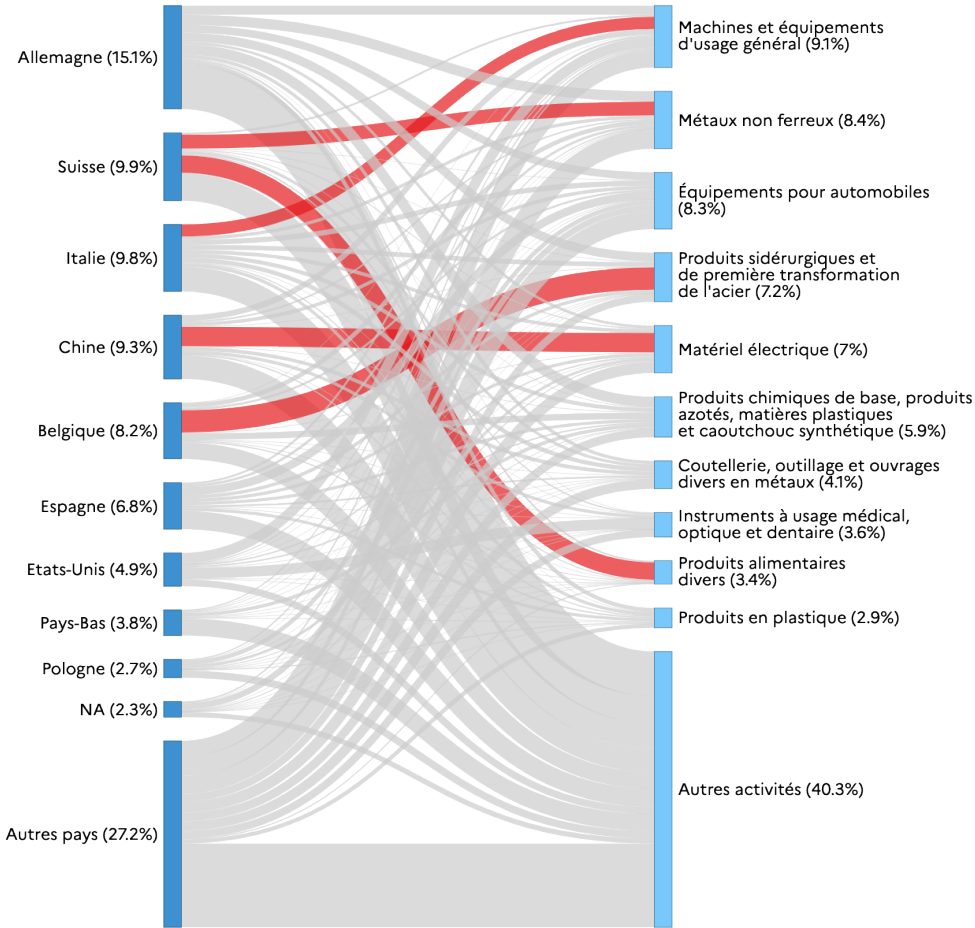
soit 0.28% de la valeur importée au niveau national

Figurent à gauche les principaux pays d'origine, à droite les biens importés dans le département.

La situation départementale des importations représentée page précédente peut être comparée à celle de la région et du pays.

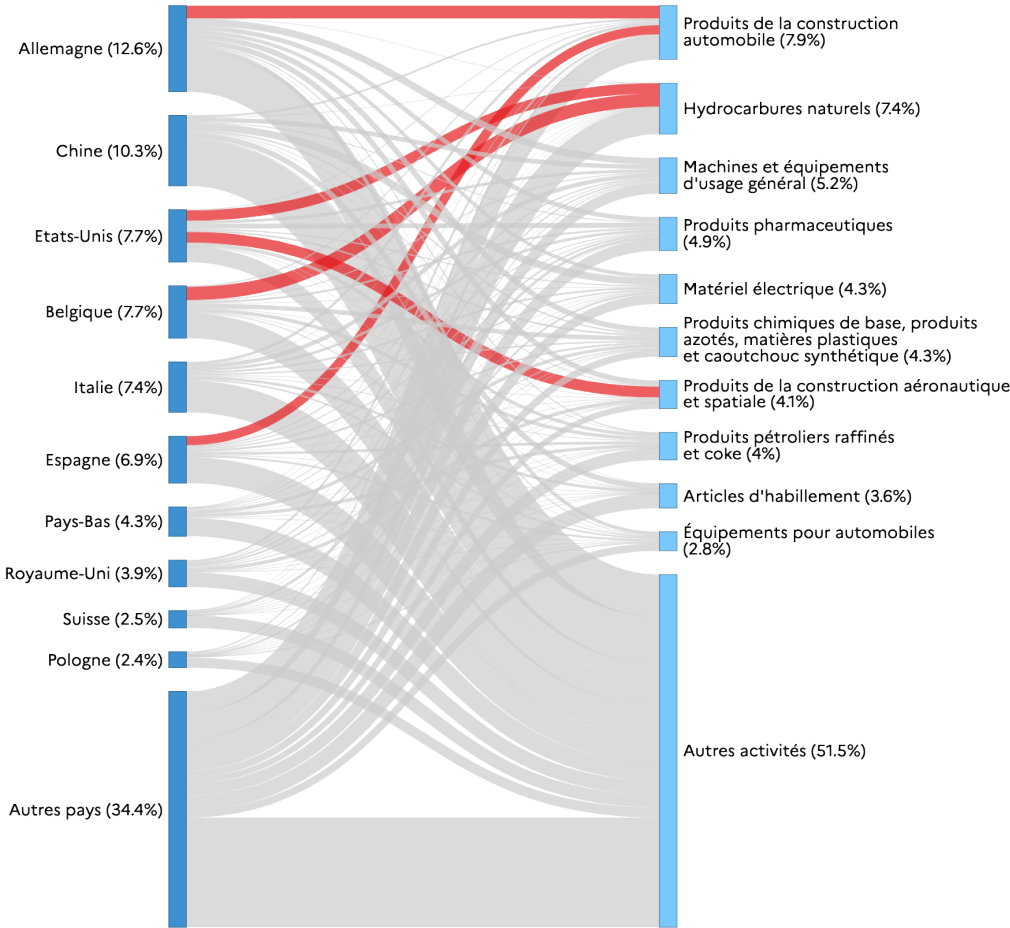
Flux à l'import, Bourgogne - Franche-Comté (en valeur, 2024)

Total des importations : 19 951.1 millions d'euros



Flux à l'import, France entière (en valeur, 2024)

Total des importations : 684 776.3 millions d'euros





Informations pratiques

Ce document a pour objectif de dresser un état des lieux territorialisé du commerce extérieur, à destination des acteurs locaux, dans un contexte douanier en forte évolution.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les caractéristiques socio-économiques de vos Territoires d'industrie, une série de portraits a été publiée en octobre 2024. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante :

- [Portraits socio-économiques des Territoires d'Industrie](#)

Pour en savoir plus sur le programme Territoires d'Industrie, nous vous invitons à consulter la synthèse présentée lors de la dernière Assemblée générale, le 27 mai dernier. Vous y trouverez un récapitulatif des actions en cours ainsi que les perspectives pour l'année 2025 :

- [Dossier de presse de la dernière Assemblée générale](#)

Enfin, vous pouvez contacter le programme Territoires d'Industrie au niveau national à l'adresse territoires-industrie@anct.gouv.fr.

Pour aller plus loin :

- Retrouvez l'actualité de l'ANCT : <https://anct.gouv.fr/actualites>
- Retrouvez l'actualité de la DGE : <https://www.entreprises.gouv.fr/la-dge/actualites>